

Maître Serge TACNET, Avocat au Barreau du Val-de-Marne
demeurant 60 rue Jean Jaurès, 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE, **Tél. : 01 47 06 94 22**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CRETEIL (94)
au Palais de Justice, Place du Palais, bâtiment Nord, salle A (ou B), au rez-de-chaussée,
EN UN LOT, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés

L'adjudication aura lieu le JEUDI 11 MARS 2021 à 09 H 30

Dans un ensemble immobilier sis

à VILLENEUVE-LE-ROI (94)

103 avenue Le Foll

Cadastré section AR numéro 227 pour une contenance de 00 hectare 02 ares 96 centiares

LE LOT 18 : Au troisième étage, à droite, porte fond, **UN APPARTEMENT**
comprenant une entrée, une salle de séjour sur rue, une cuisine sur cour, un réduit et un water-closet
Et les 30/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

LE LOT 59 : Au sous-sol, **UNE CAVE** portant le numéro 26
Et les 2/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Cette vente a lieu **à la requête du SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de l'immeuble sis 103 avenue Le Foll à VILLENEUVE-LE-ROI (94), représenté par son syndic : ESPACE IMMOBILIER**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 157.650 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CRETEIL sous le numéro 441 113 172, dont le siège social est sis 564 avenue Victor Hugo, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS, elle-même prise en la personne de ses représentants légaux, domiciliés audit siège en cette qualité. Ayant pour Avocat Maître Serge TACNET, Avocat au Barreau du Val-de-Marne, demeurant 60 rue Jean Jaurès, 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE.

MISE A PRIX : 50.000 Euros (Cinquante mille euros)
(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

**On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats
postulant près le Tribunal Judiciaire de CRETEIL.**

Fait et rédigé à CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94), le 2 février 2021. Signé : Maître Serge TACNET

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CRETEIL, Bureau A17 ou A18, au rez-de-chaussée du bâtiment Marcel Proust, sur rendez-vous, les lundis et mardis de 9 H 30 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 Heures, où il a été déposé
- A **Maître Serge TACNET**, Avocat au Barreau du Val-de-Marne, demeurant 60 rue Jean Jaurès, 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE - **Tél. : 01 47 06 94 22**

Sur les lieux où une visite sera organisée